canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Soirée d’information pour les parents de 9S

BIENVENUE !

Déroulement de la soirée

Première partie 19h00-19h45

- Camp de Nendaz
- Informations de la Direction

Deuxième partie OS/OCOM 19h45-20h15

Troisième partie avec le/la maître·ss·e de classe en salle de classe 20h15-21h00

Apéritif dans le hall du collège 21h00-21h45

Camp de Nendaz



CAMP POLYSPORTIF

Classes de 9ème année

Du 22 au 25 **septembre** 2026

EPS Saint-Prex et environs



CM 31

CM 31 – Reconnaître les pratiques sportives favorables à l'amélioration de sa condition physique et de son capital santé…

6 …en participant à des activités extra-muros (camps, journées de sport,…)

Expérimentation de la vie en groupe *(journées sportives, camps,…)*

PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Pas seulement une visée sportive…

NENDAZ (VS)

Déserteur
9VG2 / 9VG3 / 9VP1



Cité Joie
9VG1 / 9VP2 / 9VP3



ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Randonnée
- VTT
- Grimpe
- Jeux d’équipe







canton de vaud

SERVICE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT

MERCI POUR LE SOUTIEN

ASISE

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE SAINT-PREX ET ENVIRONS

Informations de la Direction

9-11S : nouveautés

NOUVEAU COLLEGE pour les élèves venant des classes de 7-8P de Yens

PLUS d'enseignants

Des horaires INDIVIDUALISES (OS, OCOM, activités)

9-11S : nouveautés

Des répercussions sur le groupe classe

Gestion différente du matériel, des rythmes, des lieux de travail

Envisager un PROJET pour la suite de la scolarité obligatoire

Collaboration

Les enseignants de discipline pour des questions pédagogiques

Les maîtres de classe pour des questions relatives à votre enfant

Puis la direction en cas de besoins plus particuliers

Communication - principes

L’agenda est le moyen de communication

Il est conseillé de privilégier le contact direct

Conditions de promotion en fin de 9S

Groupe principal (toutes les branches évaluées)* **44 pts**
Groupe restreint (FRA MAT ALL OS ou OCOM) **16 pts**

Soit une moyenne de 4 sur les 11 branches du groupe principal et sur les 4 branches du groupe restreint

Cas limite:
VG: maximum 1 point d'insuffisance par groupe
VP: maximum 0,5 point d'insuffisance par groupe

Niveaux : FRA MAT ALL

Passage du niveau 1 au niveau 2 au semestre ou en fin d'année

Moyenne dans la branche **5,5 et plus**

ou

5 sur préavis de l'enseignant/e de la discipline concernée

Niveaux : FRA MAT ALL

Passage du niveau 2 au niveau 1 au semestre

Sur demande des parents ou

Sur préavis de l'enseignant/e

Passage du niveau 2 au niveau 1 en fin d'année

Moyenne de **3 ou moins** dans la discipline

Moyenne de **3,5** sur préavis de l'enseignant/e

Possibilité de changement de voie

Il existe plusieurs possibilités de changement de voie

VG->VP ou VP->VG

durant les années 9-10-11, puis le RAC

Possibilité de changement de voie

Pour tous les élèves de la voie VG qui remplissent les conditions ci-dessous, quelle que soit l'option choisie (OCOM ou OS) :

Passage en VP en fin de 9VG et 10VG **par maintien**

Conditions même exigence de pts qu'en fin de 8P

3 disciplines FRA MAT ALL en **niveau 2**

Groupe principal **sans OS ou OCOM** **46,5 pts**

Groupe restreint **sans OS ou OCOM** **15 pts**

Cas limite 0,5 pt d'insuffisance par groupe

Possibilité de changement de voie

Élèves de VG ayant choisi une option VP (OS)

Possibilités de passer de la VG à la VP **sans maintien** :
à la fin du 1er semestre de 9VG,

à la fin de l'année scolaire en 9VG et 10VG

Conditions

3 disciplines FRA MAT ALL en **niveau 2**
Groupe principal **y compris OS** : **50,5 pts**

Groupe restreint **y compris OS** : **19 pts**

Cas limite: 0,5 pt d'insuffisance par groupe

Possibilité de changement de voie

VG → VP après l'école obligatoire

Raccordement 2

Passerelles au niveau du gymnase

Possibilité de changement de voie

Passage de VP à VG

Elève en échec bien qu'il double son année

Elève en échec ayant déjà deux années scolaires de retard

Décision prise par le conseil de direction sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe pour un élève en échec

congé joker : rappel

Congé joker : rappel

Congés non motivés, sans devoir donner de justification, mais sous certaines conditions.

Jusqu'à 6 demi-journées par année scolaire

Par « demi-journée », on entend tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes

Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)

Congé joker : rappel

Sur une simple annonce à la maîtresse ou au maître de classe

Ne nécessite ni appréciation, ni autorisation

Le maître de classe l'inscrit dans PAREO pour le suivi avec la mention « joker ».

Conditions du congé joker

Annonce au moins 2 jours à l'avance

2 demi-journées cumulables au maximum

- Pas un jour complet avant ET un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés (cela équivaudrait à 4 demi-journées cumulées)

Le congé est considéré comme utilisé en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé

Pas de report du solde d'une année à l'autre

Nouvel article 54a du RLEO (sous l'appellation *congé non motivé*)

Toujours possible, sauf

Le premier jour d'école de l'année scolaire

Les jours des ECR et de l'examen de certificat

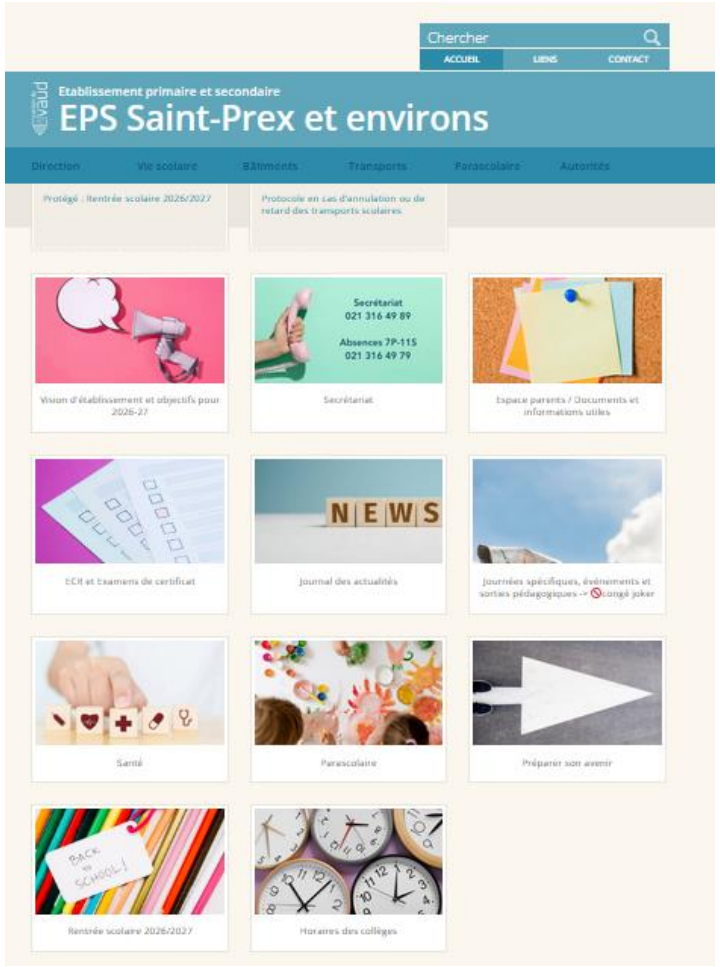
Le jour précédant ou suivant directement un congé motivé accordé

Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école

Pas possible lors d'activités pédagogiques

Si l'absence devait impliquer un dépassement de la durée de 18 demi-journées de congé pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)

Rappel – www.eps-stprex.ch





24.06.27-25.06.27	9-10S		Activités spéciales
28.06.27	7P à 10S		Activités spéciales
29.06.27	7P à 10S		Course d'école
30.06.27-01.07.27	7P à 10S		Activités spéciales

Personnes ressources

Infirmier

M. Quijano
021.340.75.75 –
079.159.07.14

Médecin scolaire

Mme Hale
021.806.42.00

Médiatrices

Mme Lier (Y)

Mmes Di Biase et Ganz (SP)

Service PPLS

Logopédiste

- Mme Müller (Y et SP)
- Mme Jundt (SP)

Psychologue

- Mme Krenger (Y)
- M. Mantzouranis (SP)

Psychomotricienne

- Mme Mestre

Prévention numérique





Prévention numérique



DEF-DGEO-Direction pédagogique (Vaud), charte-numerique.edu-vd.ch, illustrateur : Thomas Schyrr (grib.ch) | CC-BY-NC-SA 4.0 (contenu) & CC-BY-NC-ND 4.0 (illustrations) | 2023 | SAP 10001011

Prévention numérique







Prévention écran

[flyer « Gérer l'utilisation des écrans, comment trouver un équilibre ? »]





Les dispositifs numériques : rappel

Les dispositifs numériques personnels des élèves sont interdits dans le périmètre de l'école durant le temps scolaire.





Les dispositifs numériques personnels doivent être éteints et rangés dans les affaires personnelles de l'élève de manière à ne pas être visibles.

Projet Mind Matters: objectifs

Renforcer les compétences psychosociales des élèves

Développer une culture commune au sein de l'école

Favoriser le développement d'un climat scolaire positif et bienveillant

Projet Mind Matters: concrètement…

- Apprendre à mieux se connaitre
- Trouver sa place au sein du groupe
- Développer ses compétences psychosociales
- Préparer la transition dans le monde professionnel

Projet Mind Matters

Trois axes de travail

Animations de la 7P à la 11S

Tient compte de l'âge et des besoins des élèves

Mind Matters

Gérer le stress, garder son équilibre

Renforcer la résilience chez les élèves, mais également leur fournir des outils et des ressources pour les soutenir dans la

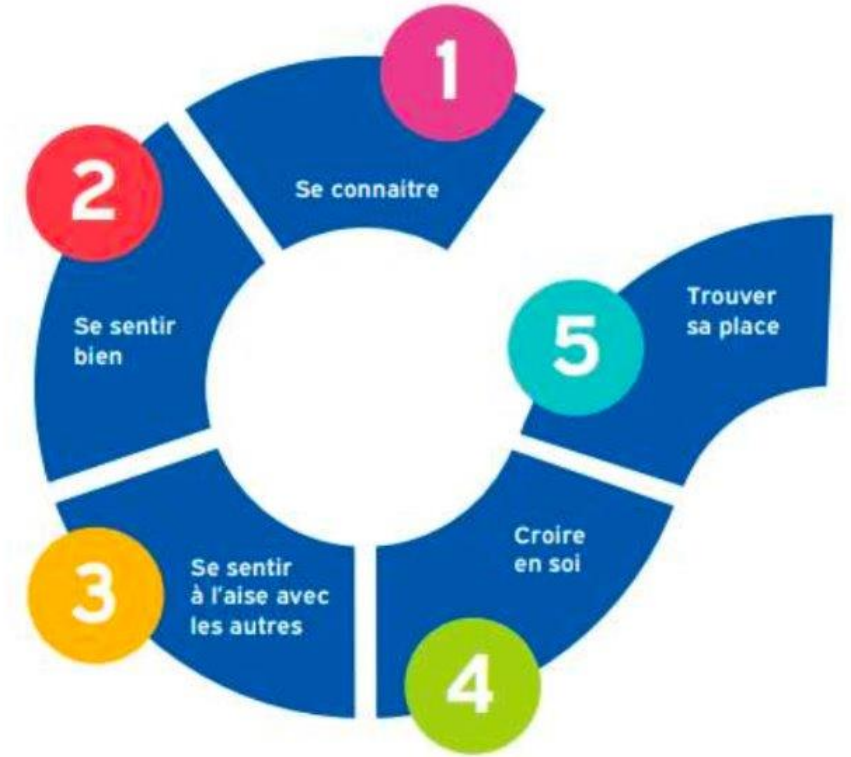
gestion du stress et dans la recherche de leur équilibre personnel.



Mind Matters

S'affirmer, trouver sa place

Apprendre à se poser les bonnes questions pour évoluer de manière harmonieuse et quitter le secondaire I en se sentant prêt·e à prendre son avenir en main après l'école



Mind Matters

Gérer les pertes et les deuils

Ce module vise à renforcer la résilience chez les élèves

Et leur fournir des outils pour les soutenir dans la gestion des différentes pertes vécues tout au long de l'existence (deuils, perte de situation, de relation amicale ou amoureuse, angoisses liées à l'actualité, à l'avenir du monde,...)



Sondage

En novembre prochain, nous vous inviterons à répondre à un bref questionnaire sur les informations transmises ce soir et plus précisément au sujet de la communication relative aux règles et aux sanctions

Merci d'avance pour le temps consacré à y répondre!

Questions ?

Merci de votre attention

Belle suite de soirée…

Deuxième partie OS/OCOM

- OCOM METAL ☛ salle TML
- OCOM MITIC ☛ salle 213
- OCOM EDN ☛ salle 231
- OCOM AVI ☛ salle 316

- OS ECO/DROIT ☛ salle 332
- OS MEP ☛ salle 333
- OS ITALIEN ☛ salle 211
- OS LATIN ☛ salle 311

Troisième partie

9VG/1 ☛ salle **235**	M. Chapuis	9VP/1 ☛ salle **122**	Mme Bezençon
9VG/2 ☛ salle **233**	M. Herzog	9VP/2 ☛ salle **125**	Mme Héritier
9VG/3 ☛ salle **234**	M. Rutschmann	9VP/3 ☛ salle **121**	M. Ferrari